

Voir les versets relatifs

Le royaume uni sous le roi David [Voir Atlas 5](#)

3.

Établissement de la royauté.

Nous arrivons à une période moins obscure. Si la documentation est, à la vérité, peu abondante, les dates qui s'y rapportent sont plus dignes de confiance, étant contrôlables par des sources étrangères. Mille ans environ avant l'ère chrétienne, la royauté fut instaurée en Israël. Ce régime, inauguré par Saül le premier roi, fut complété et perfectionné par David ; et bien qu'Israël n'ait à aucun moment joué un rôle important dans la politique mondiale, les résultats de l'oeuvre accomplie par David se font encore sentir et peuvent être rapprochés des hauts faits des Grecs et des Romains. La tradition juive récente exalte en lui l'organisateur du culte et l'auteur des hymnes sacrés. Ces titres n'ajoutent rien à sa renommée. L'oeuvre accomplie par David, même réduite à ses moindres proportions, lui assigne un rang élevé parmi les grands noms de l'humanité. On ne peut nier qu'il fût à la fois musicien et poète. L'élégie composée après la mort de Saül et de Jonathan ([2Sa 1:19-27](#)) et déclarée authentique par une critique rigoureuse, l'atteste ; mais elle n'est pas, à strictement parler, un poème religieux. (cf. [2Sa 3:33](#) et suivant) Le sens poétique et un sentiment de piété délicat s'expriment dans le beau récit de [2Sa 23:15-17](#) : exposer sa vie comme le firent ces hommes, c'est offrir à Dieu un sacrifice digne de lui. D'autres récits nous montrent en David un homme énergique, habile, capable, en cette période tourmentée, de maintenir ses droits, d'inspirer à ses successeurs confiance et loyauté, de concevoir de vastes projets et de les mettre à exécution. La criminelle tragédie qui marqua le début de son règne le fit juger sévèrement. Mais il est peu vraisemblable qu'un homme au caractère en somme chevaleresque ait pu, pour des fins politiques, pervertir les sources mêmes de la justice ([2Sa 21](#)). La conduite des prêtres et du peuple, en cette circonstance, fut conforme à l'esprit du temps. La famine était, croyait-on, le signe du courroux de Jéhovah considéré comme le vengeur de la rupture de l'alliance traitée avec lui, et le châtement infligé aux fils de Saül semblait être le procédé de vengeance le plus naturel. On n'avait pas encore compris qu'il est injuste que les enfants soient punis pour l'iniquité des pères (2Ro 14:6, De 24:16). La tache la plus sombre qui ternit la mémoire de celui qui est appelé « un homme selon le coeur de Dieu » est celle du meurtre d'Urie le Héthien ([2Sa 11](#)). David était agité de passions violentes et incapable de les maîtriser. Un acte aussi vil eût semblé insignifiant aux despotes orientaux d'alors, et même aux rois d'une époque plus rapprochée de nous. Mais en Israël il y avait un

prophète, Nathan, qui se dressa en justicier devant le roi et, au moyen d'une admirable parabole, éveilla en lui la repentance et provoqua sa confession ([2Sa 12:13](#)). Au sein de sa propre famille, des ferments de discorde et de révolte empoisonnèrent les dernières années de David. L'histoire du fils téméraire Absalom et du chagrin qui brisa le coeur de son père nous offre un tableau des plus pathétiques, remarquable de vigueur et d'émotion ([2Sa 18:33](#)). La royauté tint bon et la rébellion fut brisée.

S'il importe de se faire une idée de l'homme que fut David, notre but est avant tout de souligner son oeuvre. Elle eut des conséquences qu'il n'avait pas soupçonnées. Sa vie comprend trois périodes :

1° A la cour de Saül : ici pas d'histoire suivie, mais une série de récits sans lien entre eux et qu'il est, par suite, difficile d'harmoniser. La mort de Goliath tué par David ([1Sa 17](#), cf. [2Sa 21:19, 1Ch 20:5](#)) --si elle est une légende-- reflète du moins un fait historique : ce fut David qui mit fin aux provocations et aux menaces des Philistins.

2° Chassé de la cour de Saül ; il mène alors une vie vagabonde, et il est réputé pour son habileté, son courage et son adresse.

3° La réunion des tribus et le choix de Jérusalem comme capitale, grande tâche à laquelle il avait été destiné et préparé par les événements si divers de son existence. [Voir Atlas 5](#)

Les Cananéens ne comptaient plus comme force organisée à combattre. C'est avec le parti de Saül et avec les Philistins qu'il fallait maintenant se mesurer. L'Égypte et l'Assyrie sont en dehors de l'horizon historique. L'ordre des événements est difficile à établir, mais les résultats en sont clairs. David fut oint à Hébron comme premier roi de Juda ([2Sa 2:4](#)). D'après la tradition, David avait trente ans quand il commença à régner. Il régna pendant quarante ans, y compris les sept ans et six mois qu'il passa à Hébron. Juda et Israël furent ainsi réunis ; le royaume s'étendit de Dan à Béer-Séba et les tribus environnantes reconnurent qu'un maître puissant occupait le trône. Jérusalem, enlevée aux trop présomptueux Jébusiens ([2Sa 5:6](#) et suivant), devint une place forte qui n'a cessé depuis de jouer un rôle dans l'histoire du monde. Là fut établi le plus important des sanctuaires ; non pas le seul, mais, en tant que capitale et résidence royale, celui de Jérusalem avait la prééminence. David, sautant et dansant devant l'Éternel ([2Sa 6:16](#)), était un adorateur sincère et enthousiaste. Le retour de l'arche à Jérusalem fut un acte politique et sage. Cette époque de guerres et d'instabilité n'était pas favorable à l'éclosion d'oeuvres littéraires, mais le peuple trouvait dans des formes naïves un aliment intellectuel et spirituel.

Les querelles de famille qui troublèrent les dernières années de la vie et du règne de David, les intrigues rattachées à l'avènement au trône de Salomon, ne concernent pas

directement notre exposé (1Ro 1-3). De telles façons d'agir étaient pratiquées dans les cours royales et sous la domination des despotes, spécialement en Orient. Salomon hérita de son père un royaume doté d'une organisation nouvelle et de ressources considérables pour la construction de la « Maison de Dieu ». La situation politique était favorable : les petites tribus, sources de difficultés passagères, ne pouvaient causer de sérieux préjudices, les Philistins n'avaient plus aucune chance d'agrandir leur territoire. L'Egypte fraternisait et Hiram, roi de Tyr, offrait ses services (1Ro 3:1 5:1-12). Le fait saillant du règne de Salomon (960-930) fut la construction du temple, qui resta debout jusqu'à l'exil, au début du VI^e siècle av. J. -C. Bien que le culte de Jéhovah ne pût, à cette époque, être limité à un centre particulier, cependant l'existence d'une capitale puissante, d'une forteresse établie sur un point stratégique, d'un temple qui, avec plus de raison que les petits autels environnants, s'affirmait la demeure du Dieu national, contribuait largement au développement de la religion. La capitale et le temple furent pour le peuple juif à la fois une force et une source de tentations. L'une et l'autre connurent les caprices du destin, furent le théâtre d'événements joyeux, de viles intrigues et de hideuses tragédies. Salomon fut le constructeur du temple, et le sort de la cité et celui du temple furent jusqu'à la fin intimement liés. Mille ans environ après Salomon, la catastrophe finale se déclencha dans une révolte insensée contre Rome. Mais, on l'a dit avec raison, « ce qui semble extraordinaire, c'est que ces hommes atteints de folie ne se trompaient pas entièrement. Les enthousiastes qui, au moment même où Jérusalem était en flammes, la proclamaient éternelle, étaient plus près de la vérité que ceux qui ne voyaient en eux que de vulgaires criminels. Au point de vue militaire et immédiat, ils se trompaient ; ils avaient raison quant aux conséquences religieuses dans un lointain avenir. Cette époque tourmentée fut, en réalité, celle où Jérusalem devint la capitale spirituelle du monde. L'Apocalypse, aux pages inspirées par un brûlant amour, a pris place parmi les livres religieux de l'humanité et fixé à jamais l'image de la Cité bien-aimée » (E. Renan). Salomon avait construit l'édifice matériel ; l'oeuvre spirituelle du millénaire suivant fut d'amasser le trésor éternel que ni les guerres, ni les ravages du temps ne peuvent détruire.

L'influence personnelle de Salomon sur ce grand mouvement ne fut pas considérable. A côté du temple s'élevaient des autels consacrés à d'autres dieux. La prospérité croissante de Jérusalem amenait à sa suite des maux sans nombre. La sagesse de Salomon est restée légendaire dans l'histoire et la tradition d'Israël et des peuples voisins, mais, à la lumière d'une critique historique impartiale, elle semble infirmée par les faits. A la fin du règne de son père, une extrême tension éprouvait le royaume. David, affaibli par l'âge, tourmenté par des courtisans turbulents et des querelles de famille, semblait avoir perdu l'ascendant sur son peuple ; toutefois, à l'heure où celui-ci était menacé de sombrer, une vague de loyalisme le souleva et la rébellion fut brisée grâce à la vigoureuse attaque de Joab, le guerrier vaillant. Salomon, au contraire, malgré tous les avantages de la paix et de

la prospérité, laissa le royaume en pleine effervescence, peuplé de mécontents et prêt à tomber en ruines. S'il eût employé avec sagesse les trente années que dura son règne, il aurait pu unir plus étroitement les tribus, mais son despotisme et son extravagance ne firent qu'aggraver les divisions latentes. La splendeur croissante de la nouvelle capitale ne pouvait manquer d'exciter la jalousie des villes moins importantes ; les lourds impôts prélevés pour la construction des palais, les enrôlements d'hommes pour de rudes travaux obligatoires (1Ro 5:13-18), la prétention, souvent affichée, d'imiter la pompe et le gouvernement absolu des monarques d'Orient, soulevèrent des mécontentements qui ne purent, tant que Salomon vécut, se donner libre cours (1Ro 11), mais qui éclatèrent comme un incendie aussitôt que sa forte personnalité eut disparu (1Ro 12).

On ne sait pas de façon précise quand les Hébreux commencèrent à faire de leur alphabet un usage littéraire (voir Écriture) ; on peut supposer que, pendant le règne de Salomon qui fut en général paisible et prospère, on s'employa activement à consigner par écrit les lois, les chants, les vieux récits. Une grande partie de cette littérature antique a probablement été perdue. Les peuples primitifs ont des traditions orales. Quelques-unes revêtirent une forme écrite avant d'être incorporées à des compilations plus récentes ([Jos 10:13](#), [2Sa 11:7,27](#), [No 21:14](#) et suivant) - A la cour, des services spéciaux et des registres assuraient la conservation des documents officiels. Il se peut que les codes les plus anciens aient été mis par écrit : [Ex 34](#), de J, ainsi que le « Livre de l'Alliance » ([Ex 20:22-23:33](#)), qui fut inséré plus tard dans E, document plus étendu. Le Décalogue, dans son expression la plus simple, peut-il être attribué à Moïse ? Sous sa forme la plus récente et dans ses diverses révisions, il appartient à la période prophétique.

L'art de la codification, comme les autres arts, s'apprit lentement. Ces collections de lois ne sont pas combinées entre elles d'après un système déterminé. Cependant on peut en dégager différents éléments : « Les Paroles », « Les Sentences », ayant chacun son caractère propre et son histoire distincte. A cet égard, la question de l'influence babylonienne a été soulevée, le code d'Hammourapi (2000 av. J. -C.) offrant quelques points de ressemblance avec le code hébreu. Mais il n'y a pas lieu de conclure à un emprunt au sens strict du mot. Le code babylonien (voir Assyrie et Babylonie, parag. 8) avait été élaboré pour un empire fortement organisé, avec des clauses relatives à ses transactions juridiques et commerciales et, bien que plus ancien, il marque un progrès évident sur celui des Hébreux destiné à un petit peuple d'agriculteurs. Le code hébraïque s'est, à n'en pas douter, développé en Palestine, bien qu'on y trouve des réminiscences de la vie au désert. La loi du talion : « OEil pour oeil et dent pour dent, etc. », commune aux deux codes, est un ancien élément d'origine sémitique. Durant les siècles suivants se poursuivit le développement de la législation et de la littérature. Si nous ne pouvons plus attribuer à Salomon tous les Proverbes et le « Livre de la Sagesse », nous n'avons aucune

raison de douter que sa cour ne fût devenue un centre littéraire élargi et actif, où l'on cultivait avec prédilection le genre littéraire des allégories, des énigmes, des proverbes. Plus tard, cette époque fut regardée comme l'âge d'or de la richesse et de la splendeur.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



11 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -

www.topchretien.com

+ **ond 21** ▾

Versets relatifs

Exode 20

²² L'Eternel annonça à Moïse : « Voici ce que tu diras aux Israélites : 'Vous avez vu que je vous ai parlé depuis le ciel.

²³ Vous ne ferez pas de dieux en argent et en or pour me les associer ; vous ne vous en ferez pas.

²⁴ C'est un autel en terre que tu me construiras et tu y offriras tes holocaustes et tes sacrifices de communion, tes pièces de petit et de gros bétail. Partout où je rappellerai moi nom, je viendrai vers toi et te bénirai.

²⁵ Si tu me construis un autel de pierre, tu ne le feras pas en pierres taillées, car en passant ton ciseau sur la pierre, tu la rendrais profane.

²⁶ Tu ne monteras pas à mon autel par des marches afin de ne pas dévoiler ta nudité.'

Exode 21

¹ » Voici les règles que tu leur présenteras.

2

- ⁴ Si c'est son maître qui lui a donné une femme et qu'il en ait eu des fils ou des filles, la femme et ses enfants appartiendront à son maître et il sortira seul.
- ⁵ Supposons que l'esclave dise : 'J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas sortir libre.'
- ⁶ Alors son maître le conduira devant Dieu, le fera approcher de la porte ou de son montant et lui percera l'oreille avec un poinçon. Ainsi l'esclave sera pour toujours à son service.
- ⁷ » Si un homme vend sa fille comme esclave, elle ne sortira pas libre comme le font les esclaves de sexe masculin.
- ⁸ Si elle déplaît à son maître alors qu'il avait pensé la prendre pour femme, celui-ci facilitera son rachat ; mais il n'aura pas le droit de la vendre à des étrangers, ce serait la trahir.
- ⁹ S'il la destine à son fils, il agira envers elle conformément au droit en vigueur pour les filles.
- ¹⁰ S'il prend une autre femme, il ne supprimera rien à la nourriture, aux vêtements et au droit conjugal de la première.
- ¹¹ Et s'il ne fait pas pour elle ces trois choses, elle pourra sortir sans rien payer, sans donner d'argent.
- ¹² » Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort.
- ¹³ S'il ne lui a pas tendu de piège et que Dieu l'ait fait tomber entre ses mains, je te désignerai un endroit où il pourra se réfugier.
- ¹⁴ Mais si quelqu'un agit méchamment contre son prochain en employant la ruse pour le tuer, tu iras jusqu'à l'arracher de mon autel pour le faire mourir.
- ¹⁵ » Celui qui frappera son père ou sa mère sera puni de mort.
- ¹⁶ » Celui qui enlèvera un homme, qu'il l'ait vendu ou qu'on l'ait trouvé entre ses mains, sera puni de mort.
- ¹⁷ * » Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.
- ¹⁸ » Si des hommes se battent et que l'un d'eux frappe l'autre avec une pierre ou avec le poing, sans causer sa mort mais en l'obligeant à garder le lit,
- ¹⁹ celui qui a frappé ne sera pas puni dans le cas où l'autre viendrait à se lever et à se promener dehors avec son bâton. Seulement, il le dédommagera de son interruption de travail et le fera soigner jusqu'à sa guérison.
- ²⁰ » Si un maître frappe son esclave, homme ou femme, avec un bâton et que l'esclave meure sous ses coups, il sera puni.
- ²¹ Mais si l'esclave survit un jour ou deux, le maître ne sera pas puni, car c'est son argent.